



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

GYM FITNESS ET/OU GYM DOUCE ET POSTURALE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

CODE POSTAL + VILLE :

TÉLÉPHONE :-.....-.....-..... OU-.....-.....-.....

ADRESSE MAIL :@.....

MÉDECIN TRAITANT : TÉLÉPHONE :-.....-.....-.....

En cas d'accident, j'autorise le professeur à prendre les dispositions nécessaires. Appel du médecin le plus proche, des pompiers.

Date et Signature :

J'autorise l'association AG&L à prendre des photos ou vidéo durant les cours, répétitions, manifestations de l'AG&L et à les exploiter (expositions, presse...).

Date et Signature :

Cadre réservé aux membres du bureau de l'association :

1 chèque de 19 € pour le règlement de la carte d'adhésion

Le règlement des cours de l'année entière en 1 ou 3 chèques (possibilité de payer en bons CAF ou en chèques vacances).

Espèces

1 chèque à l'ordre de l'AG&L (encaissement octobre)

3 chèques à l'ordre de l'AG&L (octobre/février/avril)

Bons CAF

Chèques vacances

Un certificat médical d'aptitude à la gym/fitness ou à la gym douce et posturale de moins de 3 mois

Tous les chèques sont à faire à l'ordre de l'AG&L.

----- PARTIE A CONSERVER -----

Art de la danse, Gym & Loisirs – Saint Barthélemy de Vals

GYM FITNESS LUNDI DE 19H15 À 20H15

GYM DOUCE ET POSTURALE LUNDI ET/OU MERCREDI DE 10H00 À 11H00

TARIFS

- 1 carte d'adhésion à l'association OBLIGATOIRE et individuelle de 19 €

- 1 cours par semaine : 32€ / trimestre soit 96€ / an

- 2 cours par semaine : 59€ / trimestre soit 177€ / an

Règlement possible par **chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), PASS'Région, bons CAF.**

Règlement des cours de l'année entière à l'inscription, possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril).

Est comprise dans la cotisation une assurance couvrant l'adhérent en cas d'accident, toute garantie supplémentaire entraîne un surcoût de la cotisation.